Cadre réservé au CGF





OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : Commune de Moorea-Maiao
Intitulé du poste : 1 Agents de police municipale
Catégorie ¹ : A B C D D
Niveau de diplôme <u>minimum requis</u> : Aucun ☐ DNB/CAP/BEP ☒ BAC ☐ BAC+3 ☐
Spécialité¹ : Administrative ☐ Technique ☐ Sécurité Civile ☐ Sécurité Publique ⊠
Domaine : Bâtiment Environnement Restauration scolaire Système d'information (Ne concerne que la spécialité technique) Grade : Gardien
Service d'affectation : Service de Police municipale
Localisation : Commune de Moorea-Maiao
Emploi à pourvoir à compter du : 1 ^{er} janvier 2026
Type de recrutement ¹ : Permanent
Temps de travail¹: Complet ☑ Non complet ☐ (durée hebdo : 37 h/semaine)
 Recrutement ouvert soit à : Tout Fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent ; Tout lauréat d'examen professionnel de la Fonction publique communale au grade correspondant ; Tout Fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement) ; Tout candidat inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade de « Gardien » du cadre d'emplois « Application » (C) ; En l'absence de candidat précédemment cité, le recrutement est ouvert à toutes personnes correspondant au profil recherché et aux conditions statutaires.

Missions principales:

- 1) Assurer la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique sur le territoire de la Commune de Moorea-Maiao ;
- 2) Faire respecter les arrêtés municipaux, le code de la route et réglementations locales ;
- 3) Participer à la prévention des incivilités et au maintien du lien avec la population ;
- 4) Intervenir en appui des forces de l'ordre en cas de besoin et participer à des opérations conjointes ;
- 5) Rédiger les rapports, procès-verbaux et comptes rendus liés aux missions exercées ;
- 6) Assurer une présence active sur le terrain, notamment en patrouille véhiculée.

Profil souhaité:

- 1) Maîtrise de la réglementation en matière de police municipale, de sécurité routière et d'environnement ;
- 2) Bonne condition physique et aptitude au travail en extérieur ;
- 3) Sens du service public, qualités relationnelles, maîtrise de soi et esprit d'équipe ;

¹ Pour cocher la case en version numérique, double cliquer sur la case et sélectionner « case activée » et OK

- 4) Permis B exigé;
- 5) Formation APJA ou volonté de la suivre dès la prise de poste.

Rémunération : conditions statutaires

Pour tout type de renseignement, nom et coordonnées de l'agent en charge du suivi du dossier : Madame Clarisse TUAHINE ou Madame Maite ALEXANDRE au service RH : 40.55.04.67.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (Lettre de motivation + CV + attestation d'affiliation CPS + Copie pièce d'identité valide) à Monsieur le Maire de la commune de Moorea-Maiao par dépôt au bureau du Service des ressources humaines (Afareaitu – Moorea) ou par mail à srh@commune-moorea.pf Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Date limite de dépôt des candidatures : 8 décembre 2025 à 12h